



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 14 juin 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-058

OBJET : Remboursement d'arrhes suite à annulation de réservation d'une salle au Centre Culturel

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 19
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 4

Le quatorze juin deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Frédéric GRACIA, Aurore BAUGE, Aurélie HENault Nathalie PREUD'HOMME

Secrétaire de séance : Aurélien HELLÉ

Considérant la mise en place des mesures sanitaires exceptionnelles pour lutte contre la pandémie de COVID-19,

Vu la demande et l'accord de réservation de la salle du sous-sol du Centre Culturel pour les 20 et 21 juin 2020,

Vu la demande émise par Madame Céline FRAILLON de remboursement des arrhes d'un montant de 45 euros,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des arrhes pour un montant de 45 euros.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID : 089-218903466-20210614-2021_058-DE